

Jean-Paul Martin et Annie Deborde

MIGRATIONS MAÇONNANTES

LES MAÇONS DE BASSE-MARCHE À ROCHEFORT

XVII^e – XIX^e siècles

Le 24 août 1845, l'entrepreneur des travaux des fosses aux bois de construction que la Marine fait ouvrir sur la rive gauche de la Charente donne rendez-vous à ses ouvriers pour leur donner leur salaire de la semaine. À 5 heures du matin, 26 personnes montent sur un bateau pour traverser le fleuve. Mais le courant « un peu fort » entraîne le canot qui heurte une chaîne. Les passagers se portent sur le même bord pour éviter l'abordage, faisant se renverser le canot. Onze périssent : Pierre Naudon, maçon natif de Saint-Rémy (87), 41 ans ; Nicolas Mareuil et son fils, maçons d'Oradour-Saint-Genest (87), 45 et 16 ans ; Jean Deshereaux et Étienne Bourguignon, maçons natifs de Magnac-Laval (87), 37 et 22 ans ; Jean Choquet, terrassier natif de Saint-Angelle (19), 16 ans ; Henri Bessat, terrassier originaire du Lot ; François Dionnet natif de Charente, 26 ans ; Jean Victor Raymond, tailleur de pierres natif de Saint-Jean-d'Angély (17), 25 ans ; Pierre Trésorier, natif de Ciré (17), 44 ans. *La plupart de ces hommes étaient mariés et pères ; tous laissent leurs familles, non seulement dans le deuil, mais encore dans la plus grande misère*¹.

Ce fait divers tragique éclaire une réalité très souvent ignorée qu'est la présence à Rochefort d'ouvriers du bâtiment originaires de communes lointaines. Ce sont en fait des maçons de Basse-Marche qui ont migré vers l'océan pour mieux gagner leur vie à Rochefort qui en tant que ville nouvelle a d'abord été une ville en construction. Toutes les étapes de ce processus sont datées et pour la plupart bien documentées. On sait quels ont été les donneurs d'ordre des bâtiments de l'arsenal, des administrations, des implantations religieuses, du port, des entreprises, ceux des hôtels privés également. Pour les maisons de la ville et de ses faubourgs, les archives notariales permettent d'identifier la plupart des propriétaires. Mais on connaît bien moins les bâtisseurs, excepté les entrepreneurs les plus actifs. Maçons et tailleurs de pierre, eux, sont généralement restés invisibles, fondu dans la masse des pauvres, des misérables, des assistés, des mal-logés, mal-nourris.

L'objectif de cet article est de faire découvrir une catégorie bien particulière de ces maçons et tailleurs de pierre² qui ont bâti Rochefort, les migrants temporaires ou définitifs venus de Basse-Marche. Un choix qui intrigue, mais qu'un seul chiffre peut justifier : au XIX^e siècle, 35% des maçons et tailleurs de pierre décédés à Rochefort sont des Bas-Marchois.

Aller à la rencontre de ces hommes, c'est montrer comment au fil des décennies, ils ont pris leur place dans le milieu de la construction et expliquer pourquoi Rochefort a pu devenir leur destination. C'est également présenter, pour ce que l'on peut en connaître, leurs conditions de vie. C'est rapporter ce que l'on comprend de leurs pratiques et organisation de leur travail. Enfin c'est les suivre dans leur parcours qui soit les mène à devenir Rochefortais, soit les ramène dans leur terre natale.

¹ Les Tablettes des Deux Charentes, samedi 30 août 1845

² Pour ne pas alourdir le texte, le choix a été fait de ne pas ajouter systématiquement *tailleurs de pierre*.



Mais il faut commencer par situer la Basse-Marche et différencier ses maçons de leurs collègues creusois.

I – Une terre d'origine méconnue

Si les migrations maçonnantes des Creusois sont bien documentées³ et si on peut facilement identifier leur territoire d'origine, il n'en est pas de même pour celles de la Basse-Marche. En effet cette entité, partie ouest de la Marche, est méconnue. Ses limites ont fluctué au cours de l'histoire mais à notre époque elle recouvre le tiers nord de la Haute-Vienne, l'ouest de la Creuse, le sud-est de Montmorillon dans la Vienne et l'est de Confolens en Charente. Une telle situation géographique ne permet pas de la visualiser facilement. Ce territoire pauvre et enclavé n'ayant pas fait l'objet d'études spécifiques, ses maçons migrants sont restés ignorés. S'ils partagent avec les Creusois de nombreuses expériences de la migration et le parler marchois⁴, leurs destinations diffèrent totalement. Aux Creusois qui se sont lancés les premiers, Paris et les grandes villes ; aux Bas-Marchois qui ont démarré plus tard, la Vienne, le sud-ouest des Deux-Sèvres et la Charente-Inférieure. Des destinations vers des territoires ayant en France des statuts aussi différents ne manqueront pas d'entrainer des différences importantes dans les trajectoires professionnelles et personnelles.

II - À Rochefort, un mouvement de migration croissant du XVII^e au XIX^e

Rochefort s'inscrit dans le large mouvement des migrations maçonnantes des Bas-Marchois organisées grâce à des réseaux familiaux et professionnels et la ville nouvelle n'a pas été la seule à les accueillir. Mais partout et principalement en Vienne, en Deux-Sèvres et en Charente-Inférieure, l'augmentation du nombre des maçons bas-marchois a pris du temps.

Un lent démarrage aux XVII^e et XVIII^e siècles

Dans le dernier tiers du XVII^e siècle, le nombre de maçons identifiés de Basse-Marche à Rochefort est très faible : dans les registres paroissiaux, on ne trouve que sept mentions de tailleurs de pierre et maçons. Un seul se marie, François Blois de Basse-Marche en 1677. Les six autres maçons y décèdent, comme Laurent La Betouille qui meurt à l'hôpital royal de Rochefort le 29 octobre 1686, à 30 ans.

Il est probable qu'ils sont plus nombreux à travailler dans cette ville en construction. Comme le note Monique Le Hénaff-Gégou⁵, il est difficile à cette époque de les identifier à la fois parce que leur condition de migrants saisonniers ne leur permet pas de figurer dans les registres paroissiaux comme les ouvriers domiciliés à Rochefort et parce que ces registres manquent de précisions. Elle note que ce manque de précisions dans les lieux de naissance frappe plus les migrants du Limousin, Haute et Basse Marche, Auvergne que ceux des autres régions. C'est ainsi qu'entre 1693 et 1702, sur 41 Limousins inhumés dans la paroisse Saint-Louis, 3 seulement sont dotés d'un lieu de naissance précis.

Ce constat peut être rapproché avec le fait que le cartographe royal Claude Masse appelait au début du XVIII^e tous les maçons des « Limousins », sans faire plus de distinction.

Au XVIII^e siècle, le nombre de maçons bas-marchois quadruple à Rochefort, passant de 7 à 31. On sait que l'arsenal leur fournit très peu d'emplois puisque peu avant la Révolution, on ne recense que 5 Limousins parmi les 1 607⁶ ouvriers.

³ Martin Nadaud a contribué à faire découvrir cette réalité en écrivant, *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon* (1895)

⁴ Le marchois est une langue du croissant, l'espace linguistique qui sépare les territoires de la langue d'oc de ceux de la langue d'oïl.

⁵ Le Hénaff-Jégou Monique, Rochefort-sur-mer, ville de la Marine Étude démographique 1680 -1820. Thèse 1987. Note 63 p. 614.

⁶ SHD Rochefort Série M 7 P 4-1.



XIX^e siècle : l'apogée de la migration bas-marchoise

La migration au XIX^e siècle est bien mieux documentée, les sources d'information disponibles sont nombreuses : les registres d'état-civil, en particulier les registres de décès, permettent de cerner les migrations saisonnières et celles définitives ; s'y ajoutent les registres de livrets d'ouvriers, les recensements, etc.

À Rochefort, du XVIII^e au XIX^e siècle, on est passé d'un total documenté de 31 maçons à 179.

Cependant, si la migration est constante tout au long de ce siècle, son rythme diffère suivant les périodes.

Elle est très vigoureuse entre 1820 et 1870. Les Bas-Marchois sont alors très présents et représentent environ 2 maçons sur 5. Cette période est marquée par une démographie en plein essor où la population rochefortaise fait plus que doubler (de 12 000 à 28 000 habitants). En revanche, la migration ralentit progressivement jusqu'à la première guerre mondiale.

Décennies	1810-19	1820-29	1830-39	1840-49	1850-59	1860-69	1870-79	1880-89	1890-1900
Nombre décès d'hommes du bâtiment	28	37	58	70	53	52	52	58	39
Dont nombre de Bas-Marchois	17	26	23	17	18	21	12	15	10
	61 %	70 %	40 %	25 %	34 %	40 %	23 %	25 %	25 %

Les décennies de la migration vers Rochefort au XIX^e siècle

Les migrants viennent principalement du nord-ouest de la Basse-Marche, de Darnac et du Dorat d'une part, de Magnac-Laval, Châteauponsac et Rancon d'autre part.

À Rochefort, mais aussi dans la région

Les Bas-Marchois travaillent et s'installent également dans tout le territoire de l'Aunis et de la Saintonge. Les villes de Rochefort, de la Rochelle et dans une moindre mesure celles de Saintes, de Saint-Jean d'Angély et de Surgères sont des pôles d'attraction importants mais les maçons bas-marchois n'ont en aucune façon délaissé l'arrière-pays, même le plus éloigné. Ils sont venus travailler dans un grand nombre de communes rurales de l'Aunis et de la Saintonge comme le montre le tableau ci-après.

	Aunis	Saintonge
XVII ^e	8	3
XVIII ^e	32	31
XIX ^e	51	95

Nombre de communes où les Bas-marchois sont présents

Ces communes accueillent un nombre réduit de maçon. Pour 70% d'entre elles ce sont moins de 6 maçons. Seules 2 communes rurales de l'Aunis en accueillent 10 et plus aux XVIII^e et XIX^e siècles : Ciré-d'Aunis et Thairé. En Saintonge, Marennes, Moëze et Paillé en regroupent entre 5 et 7.

III – Les causes de ce phénomène migratoire



Il s'explique par la rencontre des besoins des deux parties : Rochefort a besoin de maçons et les Bas-Marchois ont besoin de travailler.

La ville nouvelle a en effet d'immenses besoins en main d'œuvre et rencontre de grandes difficultés pour recruter des ouvriers du fait même de sa création ex-nihilo. Au cours du XIX^e siècle les Bas-Marchois fournissent 35% des maçons et la Charente-Inférieure seulement 20%. Pour combler le déficit, d'autres ouvriers viennent de nombreuses régions, du Massif central d'abord (de Creuse, d'Aveyron, du Cantal, de Corrèze, de Lozère, du Puy-de-Dôme), mais aussi d'Ariège, de Dordogne, Gers, Landes, Lot-et-Garonne, Tarn, Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire, Nièvre, Seine, etc.

Puis au début du XX^e siècle, les chiffres s'inversent. Le recensement de 1906⁷ montre que 52% des maçons, sont originaires de la Charente-Inférieure avec des familles installées depuis plusieurs générations. La Basse-Marche n'en fournit plus que 24 %.

Quant aux Bas-Marchois, les causes de leur exil sont de deux ordres : dans leur région ils ne trouvent pas de travail et vivent donc dans la pauvreté et le plus souvent dans la misère. Paysans, ils subissent le poids du morcellement extrême de la terre causé par les héritages. Un exemple : Sylvain⁸ et Marie Cubaud, paysans à Darnac, partagent leurs biens entre leurs cinq enfants en 1869⁹. Au fil du temps ils ont réussi à posséder 26 pièces de terre... d'un total de 3 hectares, 5 ares, 50 centiares qui leur permettent à grand peine de vivre à l'abri du besoin. À l'évidence aucun des cinq lots ne permettra à un enfant de vivre de sa terre. Pour faire face à ces situations, les couples créent par contrat passé devant le notaire une communauté familiale avec un fils, une fille, mariés ou célibataires. Mais au final, la vie de tous restera le plus souvent précaire. Des fils sont donc obligés de devenir journaliers mais en Basse-Marche les terres sont pauvres et les emplois agricoles insuffisants. Reste la solution de la migration maçonnante...

Certes il faut devenir maçon, faire son apprentissage sur le tas et commencer par être « goujat », valet de maçon. Mais les conditions d'exercice de la maçonnerie de l'époque permettent aux paysans habitués aux travaux éreintants de s'adapter.

IV – La vie rochefortaise des migrants

Des hommes en réseaux mais seuls

L'image d'un migrant isolé qui arrive à Rochefort pour affronter seul toutes les difficultés liées à sa condition est erronée. Certes les tout premiers arrivants ont pu vivre cette situation. Mais, par la suite, les autres ont été aidés par leur réseau familial ou villageois ou professionnel. L'historien Maurice Agulhon écrit au sujet des migrations maçonnantes qu'elles constituent « *le premier modèle du travailleur immigré en France* »¹⁰.

Une étude détaillée du mouvement de la Basse-Marche couplée à des recherches généalogiques permet de suivre les départs village par village, famille par famille. Les fréquents mariages entre membres de familles de maçons du même village ou de villages proches tissent un véritable réseau qui apporte sécurité relative, entraide et solidarité lors de la migration. Si on ne part pas avec un homme de sa famille, de sa parenté, on part avec un voisin. Les plus jeunes sont accompagnés par un ou plusieurs ouvriers expérimentés. L'existence de ces réseaux permet de continuer à parler le marchois

⁷ AD 17 8 M 2/115.

⁸ Sylvain Cubaud (Qubaud, Cubeau, Cubaud), maçon né à Darnac en 1799, marié dans cette commune en 1826 et décédé à Doeuil-sur-le-Mignon (79) en 1887. Ses 4 fils maçons ont migré en Deux-Sèvres

⁹ AD 87. 4 E 15-21 Acte n°233 du notaire Pinet de Darnac.

¹⁰ Agulhon Maurice, préface de *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, de Martin Nadaud, édité par Maurice Agulhon, Paris, Hachette, 1976.



et d'importer un peu du territoire natal dans celui de l'accueil. C'est d'ailleurs une fonction essentielle pour leur cohésion.

Une donnée, non des moindres, caractérise leur vie rochefortaise : l'absence des épouses. En effet, elles restent au pays pour assurer les travaux agricoles, l'éducation des enfants et les soins aux parents âgés. D'ailleurs, face à l'exode des hommes, elles apprennent à se débrouiller seules, sachant lire et écrire plus tôt qu'ailleurs¹¹. Mais elles restent sous la tutelle de leurs maris temporairement rochefortais. Les historiens¹² qui ont étudié les migrations maçonnantes s'accordent à dire que c'est l'époux qui, bien qu'absent, garde la main sur la conduite de l'exploitation et que l'épouse doit à son retour lui rendre compte avec précision des dépenses et des recettes.

Enfin la saisonnalité est une autre caractéristique de leur vie. Les maçons quittent la Basse-Marche dans les semaines qui séparent Pâques de l'Ascension pour y revenir entre le 15 novembre et le 15 décembre, selon les conditions météorologiques. Même s'ils sont propriétaires, les moissons et les semaines peuvent se faire sans eux, la superficie de leur bien étant très faible.

Se loger et se nourrir

On connaît les conditions de vie déplorables des ouvriers à Rochefort aux XVII^e, XVIII^e siècles, qui s'améliorent un peu dans la seconde moitié du XIX^e. Et on sait aussi que pour les travailleurs saisonniers elles sont carrément désastreuses. Monique Le Hénaff-Gégou rappelle qu'ils sont alors logés chez les ouvriers rochefortais qui *habitaient pour la plupart dans les quartiers les plus insalubres et les plus densément peuplés, Martrou et le faubourg où, d'après l'intendant Puységur, se trouvaient, de surcroît, tous les cabarets et lieux de débauche*. Douze à quinze saisonniers étaient entassés dans de petites chambres mal aérées et très sales. Fièvres et gale entretenues par la promiscuité ravageaient donc ces hommes, mais leurs logeuses n'envoyaient les survivants à l'hôpital que lorsqu'ils avaient épuisé leurs économies¹³. Dans le centre de Rochefort, les rues les plus occupées se superposent aux rues comportant des logements insalubres : Trois Maures (13%), Fonderies (11%), Saint-Pierre (9,6%), Martrou (8,3%), Saint-Jacques (6,9%)¹⁴. Les maçons sont certes habitués en Basse-Marche à des logements exigus, mal aérés et insalubres. Mais ils n'y subissent pas le même type de promiscuité et ils évoluent et travaillent dans un environnement qui n'est pas affecté par les miasmes des marais. Généralement les maçons et tailleurs de pierre bas-marchois demeurent en périphérie du centre historique, dans ce qui est alors appelé *les faubourgs*. Ils habitent principalement les rue du Breuil (17), Château-Gaillard et Vieux Château-Gaillard (18), Voltaire (13), cours Jacob (8), Pasteur (8), Lapérouse (8), Chanzy (7), Thiers (6). Les entrepreneurs non rochefortais, au nombre de 7, demeurent eux aussi dans les faubourgs alors les 5 Rochefortais habitent dans le centre historique, dans les rues de Chanzy, Thiers, Grimaux et Émile Zola. On constate donc une distribution de l'espace en fonction de l'origine géographique, ce qui ne permet pas d'affirmer que les uns gagnent mieux leur vie que les autres, mais que les natifs ont plus de facilités que les migrants pour s'installer en ville.

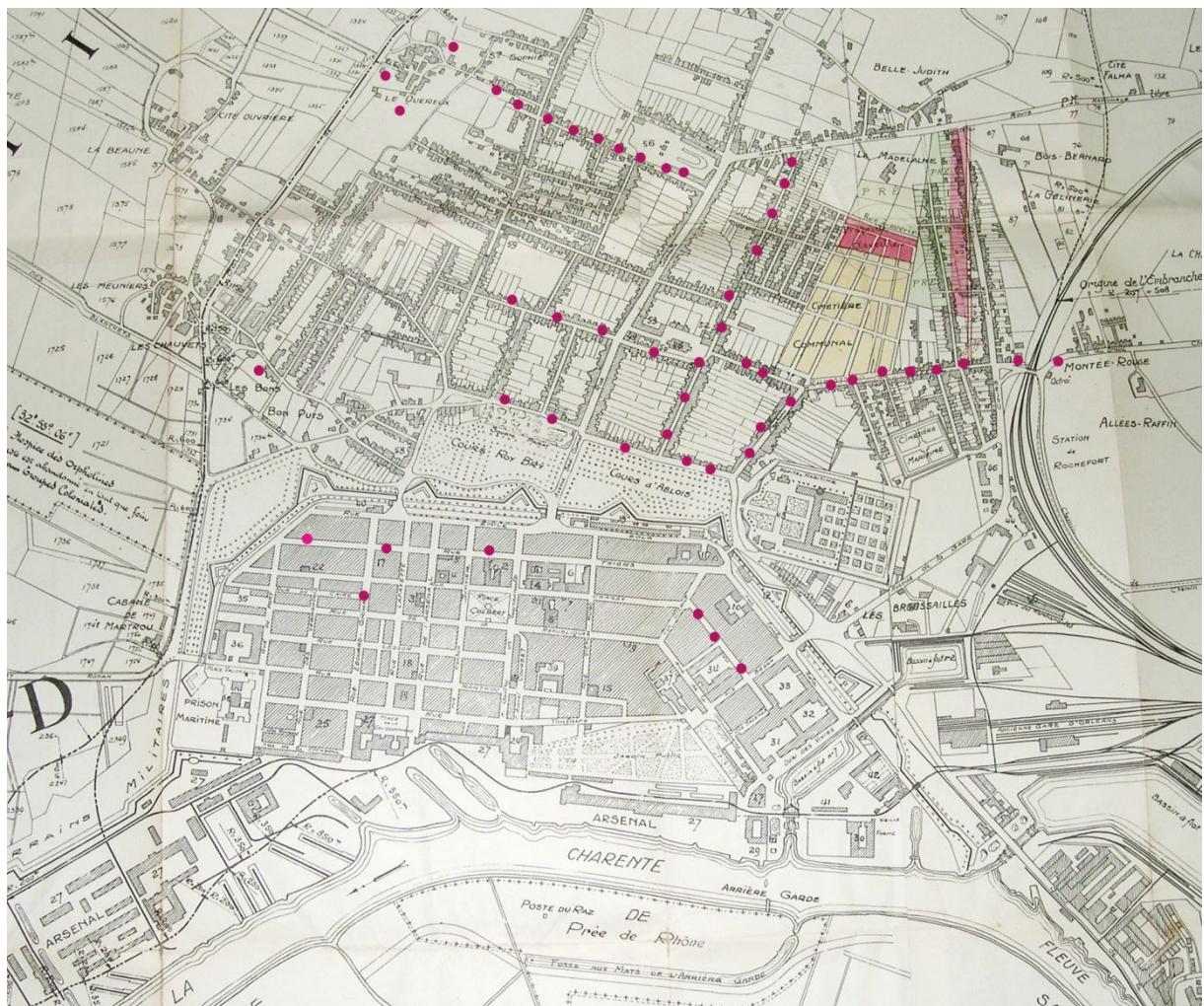
¹¹ Corbin Alain, *Migrations temporaires et société rurale au XIX^e siècle : le cas du Limousin*. Revue historique. 1971. PUF.

¹² Ibid ; Poitrineau Abel, *Aspects de lémigration temporaire et saisonnière en Auvergne à la fin du XVIII^e siècle*.

¹³ Le Hénaff-Jégou Monique, *Rochefort-sur-mer, ville de la Marine Étude démographique 1680 -1820*. Thèse 1987 p. 143.

¹⁴ Porcher Sylvie, *Surveiller et protéger les pauvres dans la ville-arsenal de Rochefort sous le Second empire 1852-1870*. Thèse 2021.





Lieux d'habitation des maçons et tailleurs de pierre à Rochefort en 1906¹⁵

À ce sinistre tableau de l'hébergement, il faut ajouter que les maçons bas-marchois pouvaient subir, tout comme l'ensemble des saisonniers, les conséquences de la politique de logement de la Marine. Celle-ci imposait aux hébergeuses de loger en priorité les ouvriers du port dont le nombre fluctuait. En cas de recrutement important, elle les obligeait à renvoyer tout ou partie de leurs pensionnaires ne dépendant pas du port¹⁶.

Quant à la nourriture, l'ensemble de la population rochefortaise a plus de difficulté à se nourrir correctement qu'ailleurs, notamment parce qu'autour de la ville les terres ne sont pas encore mises en culture. Par exemple le pain y coûte 2 deniers par livre plus cher qu'à La Rochelle¹⁷. Les logeuses qui elles-mêmes doivent se contenter de mauvais repas, en préparent de pires pour les saisonniers. À cela s'ajoute la très mauvaise qualité de l'eau potable.

On ne sait si les maçons migrants regrettaiient alors les repas familiaux à base de châtaignes, sarrasin, seigle et souvent bien trop maigres.

Accidents et maladies, des fléaux pour les maçons

Il est impossible de quantifier les accidents, y compris les mortels, les actes de décès ne précisant pas la cause de la mort. On peut parfois trouver une information lorsque le décès a donné lieu à une

¹⁵ Carte de 1906 conservée aux archives municipales de Rochefort

¹⁶ Le Hénaff-Jégou Monique, revue du CERMA Tome 35 Article « Les femmes à Rochefort au XVIII^e siècle » p. 21.

¹⁷ Le Hénaff-Jégou Monique, Rochefort-sur-mer, ville de la Marine Étude démographique 1680 -1820. Thèse 1987 p. 122-123.



enquête du commissariat de police ou lorsqu'il s'est produit à l'hôpital, mais elle est imprécise. Deux exemples : en 1868 Jean Dumas décède étant tombé accidentellement dans le canal des Blanchot et Pierre Joseph Ducoux étant tombé accidentellement dans la Charente. Accidents du travail ? Responsabilité personnelle ? En 1892, Jean Labetoulle décède à 33 ans au Breuil-Magné au domicile de son patron, M. Jean Blanc, et en 1900, Jean Labetoulle âgé de 16 ans décède également chez ce patron. Suites d'accident ? On n'en saura pas plus. Il faut l'accident exceptionnel du 24 août 1845 pour que Les Tablettes s'y intéressent. Mais ce constat n'est pas propre aux Bas-Marchois, ni aux maçons, ni à Rochefort et il faudra attendre longtemps pour que la mort et le handicap liés au travail soient documentés et étudiés. Toutefois on sait que le bâtiment est le secteur professionnel le plus touché et qu'aujourd'hui encore il le reste.

Les maladies frappent durement les Rochefortais. Pour les Bas-Marchois, les effets du paludisme et de ses fièvres qui déciment les populations des régions marécageuses, les épidémies comme celle du choléra de 1849, se cumulent à ceux d'un logement indigne et d'une alimentation de piètre qualité. Au cours du XVIII^e siècle, 26 sur les 31 maçons recensés meurent à Rochefort : 2 ont moins de 21 ans, 12 ont de 21 à 40 ans, 9 de 41 à 50 ans et 3 de 51 ans et plus.

Au cours du XIX^e siècle, sur les 159 morts, 3 % ont moins de 20 ans, 13 % ont entre 21 et 30 ans, 15 % entre 31 et 40 ans, 22 % entre 41 et 50 ans, 18 % entre 51 et 60 ans et 20 % entre 61 et plus de 71 ans (sans information : 9 %). Or quand ils quittent leur village au printemps, ces hommes sont endurcis par la dureté de la vie qu'ils mènent depuis leur enfance et ont résisté aux rudes hivers. Leur santé leur permet d'affronter à pied, chargés de quelques outils et de leur baluchon, le trajet de quelques jours qui les mènera à Rochefort.

Parmi les nombreux cas de mortalité prématuée, citons quatre exemples : Jean Champaloux, ouvrier maçon employé aux travaux maritimes, né à Abzac (16) en 1789, décède de *phtisie pulmonaire*, célibataire, à l'hôpital Saint-Charles en 1815. Joseph André, tailleur de pierre né à Saint-Genest (Oradour-Saint-Genest), admis le 17 novembre 1844 à l'hôpital de la marine, meurt le 20 à 25 ans d'une périctonite¹⁸. Pierre Corivaud (Coriveau) né à Gajoubert en 1794, marié à Saint-Denis-d'Oléron en 1831, maçon au fort Boyard, décède à l'hôpital royal de la marine de Rochefort de *fièvre pernicieuse*, en 1846, à l'âge de 51 ans. Jean Lavalade, maçon et manœuvre terrassier aux travaux hydrauliques de Rochefort, né à Bussière-Poitevine, décède célibataire à l'hôpital de la marine en 1860, à l'âge de 23 ans sans cause identifiée.

Maladies et accidents : autant d'événements qui dévoilent les aspects les plus sombres de la vie de ces maçons. Nul ne les ignore en Basse-Marche mais pour autant le flux migratoire ne se tarit pas tant la terre d'origine est pauvre et le territoire d'accueil attractif.

Des possibilités de secours ?

Les maçons de Basse-Marche reçoivent-ils des secours ? Il n'existe pas d'étude ciblée sur leur groupe et on ne peut affirmer qu'ils n'ont bénéficié d'aucune aide. Mais on peut supposer qu'ils ne font pas partie de la population pauvre étudiée par Sylvie Porcher¹⁹, population obligée de faire appel aux différents types de secours. Par exemple ils ne relèvent pas du bureau de bienfaisance puisque Sylvie Porcher indique que près d'un tiers de ceux qu'il assiste est constitué par des personnes ne pouvant ni travailler, ni vivre de leur salaire, un autre tiers par des voyageurs de passage, le tiers restant comprenant les malades ou les blessés, les femmes enceintes et les nourrices. Les maçons bas-marchois sont certes des travailleurs pauvres, mais pour la quasi-totalité, leur migration a été organisée

¹⁸ Archives départementales de Charente-Maritime. Collection hospitalière de Rochefort. 1840-1845. N° d'ordre du registre 730.

¹⁹ Porcher Sylvie, Surveiller et protéger les pauvres dans la ville-arsenal de Rochefort sous le Second empire 1852-1870. Thèse 2021.



dans le cadre familial large, villageois ou professionnel et leur retour est attendu. Ils sont donc intégrés dans un réseau qui peut leur porter les premiers secours. À Rochefort ni femme ni jeunes enfants à secourir puisque s'ils sont mariés, ils ne viennent jamais avec leur famille. De plus ils n'arrivent pas dans la ville avec un passeport pour indigent mais à partir de 1855, avec un livret ouvrier²⁰.

V – Les hommes et les constructions

Ouvriers, mais aussi entrepreneurs

L'enquête de 1892 pour l'installation à Rochefort d'un conseil des prud'hommes²¹ montre que les *entreprises de construction, de maçonnerie ou de travaux publics* représentent alors la première branche d'activité de la ville avec 6% des employeurs (12 sur 183) et 21 % des ouvriers (108 sur 506). Les 3/4 de ces entreprises sont dirigées par des hommes originaires de Charente-Inférieure et pour le dernier 1/4, ils viennent de Basse-Marche : Michel Boutot de Rancon, François Villeger de Villefavard et Jean Labussière de Balledent. L'ascenseur social a donc bien fonctionné pour eux.

Sur les 91 ouvriers futurs électeurs ayant une origine géographique connue, 47 % sont originaires de Charente-Inférieure, 27 % de Basse-Marche et 21 % d'autres départements.

Ces chiffres correspondent à la réalité des autres territoires d'accueil. Les Bas-Marchois sont principalement des ouvriers. Quand ils sont entrepreneurs, ils emploient des membres de leurs familles, des « *pais* » et des maçons locaux, en fonction de la nature des travaux à effectuer.

Si cette enquête rend compte de la situation de 1892, elle donne une photographie valable de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la guerre de 1914-1918.

Ces entreprises ont un caractère artisanal : leur activité *n'exige pas de la part de l'entrepreneur des disponibilités financières considérables puisque l'outillage est limité et se perfectionne peu. Cela rend facile l'installation à son propre compte d'un ouvrier sérieux et qualifié ayant quelques économies. Même s'il ne réussit pas comme patron, les risques sont réduits puisqu'il trouvera sans aucun mal du travail comme ouvrier*²². Certaines sont très modestes et on peut même trouver des entrepreneurs illettrés : c'est le cas M. Lefeuvre (qui n'est pas originaire de Basse-Marche) qui en 1860 dépose une offre pour des travaux d'agrandissement dans le temple.

Quelles traces des Bas-Marchois ?

Les maçons bas-marchois qui viennent d'une région de granit, ont su s'adapter au travail du calcaire dont la taille est tellement plus facile et qui permet un beau limousinage²³. On aimerait pouvoir identifier des traces de leur travail dans des bâtiments dont on est sûr, grâce aux appels d'offre, qu'ils les ont construits, mais les travaux ultérieurs rendent la tâche impossible.

On ne peut pas non plus savoir qui a construit ces murs d'où sortent des boutisses, ou pierres traversières ou encore percantes. Mise en œuvre en Basse-Marche et dans les territoires de migration de ses maçons, cette technique²⁴ s'affiche sur les murs de Rochefort et des bourgs et villages environnants. On ignore si elles ont été posées par des maçons bas-marchois migrants ou établis sur le territoire ou par des maçons locaux. Mais ce qui est avéré, c'est que pour les clients, leur pose est un

²⁰ Celui-ci est établi en application de l'article 2 du décret impérial du 30 avril 1855 et comporte les informations suivantes : le numéro du livret, la date de délivrance, les noms et prénoms des ouvriers à qui les livrets sont délivrés, le lieu de naissance, l'âge, la profession, le signalement (taille, cheveux et sourcils, front, yeux, nez, bouche ; barbe, menton, visage, teint, signes particuliers) ; le nom du chef d'établissement chez lequel travaille l'ouvrier lors de la délivrance du livret ; l'indication des pièces produites pour l'obtention du livret ; le visa pour le passeport ; la signature de l'impétrant.

²¹ AMRO. 1 M 3.

²² Désert Gabriel, Aperçus sur l'industrie française du bâtiment au XIX^e siècle in Bardet Jean-Pierre, Chaunu Pierre, Désert Gabriel, Gouhier Pierre, Neveux Hugues, Le Bâtiment - Enquête d'histoire économique 16 – 19^e siècles Tome 1 ; p. 84.

²³ La limousinerie est une maçonnerie faite avec un appareil de moellons ou pierres des champs, et du mortier.

²⁴ Elle est également mise en œuvre dans d'autres régions françaises. Elle est sujette à beaucoup d'interprétations.



gage de solidité. Par exemple, le cahier des charges publié en 1871 par la commune de Trizay lors de la construction d'un mur destiné à clore la cour et le jardin du presbytère précise que *Deux rangées de pierre traversières seront établies dans la hauteur des murs : la première à 0,66 cm du sol et les pierres à 2 mètres de distance les unes des autres ; la seconde à 1.32 du sol et les pierres espacées de la même manière que ci-dessus. Elles seront placées de manière que les deux rangées se trouvent entrecoupées*²⁵.

VI - Contracter avec les donneurs d'ordre

Les travaux que ces maçons réalisent donnent lieu à un accord préalable entre leurs clients et eux. C'est l'engagement oral qui domine, mais on a aussi des accords écrits formalisés par un acte notarié. Il existe également des contrats de sous-traitance. Malheureusement peu de ces procédures nous sont parvenues alors que celles engageant des municipalités ont été conservées aux Archives départementales. Aussi l'activité bas-marchoise ne peut-elle s'appréhender qu'au travers des actes notariés et administratifs disponibles.

Les adjudications

Cette procédure est pratiquée dans les grandes villes à partir du XVII^e siècle. Ainsi à Rochefort, les adjudications mobilisent les entrepreneurs qui présentent leur offre à partir d'un devis estimatif et il arrive que le procureur du roi, *attendu que les prix demandés luy paraissent trop forts*²⁶, reporte l'adjudication à un autre jour. Pendant le XVIII^e siècle, elles ont lieu « *au rabais et à l'extinction des feux* » et à l'issue du dernier feu, la décision d'attribution au mieux-disant est prise par le Maire ou son représentant : *Lecture faite à haute et intelligible voix tant du devis estimatif que des conditions, une première bougie est allumée. L'adjudication a été criée et portée par le Sieur ... Et attendu que les 2^e, 3^e et 4^e feux se sont éteints sans qu'il y ait eu de nouveaux rabais de proposer, nous Maire soussigné avons adjugé au Sieur ... les ouvrages à faire*²⁷.

En 1837, l'ordonnance du 14 novembre applique aux marchés passés par les communes le principe que *Tous les marchés au nom des communes seront faits avec concurrence et publicité*. L'adjudication formalise l'engagement des entrepreneurs qui soumissionnent pour exécuter les travaux demandés. Les dates de début et de fin des travaux peuvent être spécifiées, ainsi que les garanties, les pénalités de retard, les délais de paiements. L'adjudication est affichée dans la ville.

Certes elle ne dit rien des ouvriers qui effectuent le travail sur le chantier, mais disposer de la main-d'œuvre nécessaire est parfois une préoccupation pour les patrons. Ainsi la guerre franco-allemande de 1870-1871 qui mobilise les jeunes Français, a un impact sur l'activité de construction. Lors de l'adjudication de la construction d'une école dans le quartier Saint-Louis de Rochefort le 2 février 1871, un des soumissionnaires demande « *si, dans le cas où les circonstances actuelles rendraient difficiles de se procurer les ouvriers nécessaires, la ville tiendrait rigoureusement aux dispositions de l'art 9 du cahier des charges concernant le délai fixé pour l'exécution des travaux*²⁸».

Les chantiers des adjudications

À Rochefort entre 1696 et 1800, 28 chantiers sont réalisés après adjudication. 16 concernent « *la réfection du pavé et l'entretien des chaussées* » dans l'enceinte de la ville et dans le faubourg. En 1733,

²⁵ Archives départementales de Charente-Maritime. 17 2 O Art. 2906.

²⁶ Médiathèque de Rochefort.

²⁷ ²⁷ Médiathèque de Rochefort.

²⁸ Archives départementales de Charente-Maritime. Série 2 O.



il s'est agi de « *refaire la majeure partie des pavés et chaussées des rues, des allées qui se terminent à la maison de l'Intendance, des chaussées des rues Royale et Dauphine, des chaussées des portes de la ville* ». Ensuite 3 chantiers servent à réparer des corps de garde et des portes de l'enceinte de la ville. 2 traitent des barrières et clôtures des places. 2 concernent divers travaux de maçonnerie, menuiserie, charpente et autres à faire à l'hôtel de Tréville que la ville a acquis, destiné à servir de caserne aux troupes de terre en garnison en cette ville : faire un corps de garde, faire une fosse de latrines, surhausser les murs d'un grenier, carler les carreaux de terre dans deux chambres basses, racommoder toutes les serrures qui se trouvent en avoir besoin, faire un escalier, crépir, griffonner et blanchir tous les appartements. Enfin d'autres travaux concernent la construction d'un aqueduc et d'une prison, le recalage d'un abreuvoir, la réparation d'un pont, etc. Et il ne faut pas oublier les pavages mentionnés ci-dessus.

Entre 1808 et 1914, sur les 50 chantiers identifiés²⁹ l'immense majorité suit la procédure d'adjudication pour la construction et l'entretien des édifices municipaux. Ils concernent la construction d'édifices publics (salle d'asile, hôpital, bourse du travail, urinoirs (16 soit 32 %), mais aussi leur entretien et réparation (4 soit 8 %) ; la construction d'écoles primaires et du lycée (10 soit 20 %) et leur agrandissement et réparations : écoles, collège (20 soit 40 %). Les travaux dans les édifices de culte représentent 8 % des commandes : presbytère, église, cimetière, temple.

Les entrepreneurs des adjudications

Pour les travaux de pavage menés entre 1696 et 1800, sur les 21 entrepreneurs qui soumettent leurs offres, la grande majorité est originaire de la ville et des alentours. Seuls deux Bas-Marchois sont identifiés : Pierre Gaffary, maçon né à Rancon qui soumissionne en 1750 et Louis Lavaud, paveur natif d'Arnac-la-Poste qui soumissionne en 1771 et 1781. Aucun n'est adjudicataire.

Pour les chantiers menés entre 1808 et 1914, ils mobilisent 54 entrepreneurs dont 3 originaires de Basse-Marche. Pierre Savard, entrepreneur né en 1768 à Saint-Martial-sur-Isop, qui soumissionne en 1808 pour effectuer des réparations urgentes et indispensables à faire à la maison des héritiers de Mme Herbret, acquise par la ville de Rochefort et destinée pour l'école secondaire mais dont l'offre n'est pas retenue. François Juste Laviolette, paveur né en 1802 à Darnac, qui soumissionne pour le pavage de la cour du collège et des abords de l'établissement et qui est l'adjudicataire. Jean Labussière né en 1837 à Balledent, qui est adjudicataire en 1888 pour des travaux au cimetière, puis pour des travaux relatifs à l'installation d'un atelier d'ajustage au lycée, en 1894 pour la construction de deux classes à l'école de Château-Gaillard, en 1898 pour la construction de nouvelles salles de classe dans les écoles communales. En 1900 il est soumissionnaire pour la transformation de l'église de la vieille paroisse en Bourse du travail, mais son offre n'est pas retenue car s'il propose un rabais de 10%, son concurrent, M. Gazeau, en propose un de 20%³⁰.

Il est évident les entrepreneurs bas-marchois, minoritaires en nombre, sont en difficulté pour remporter des adjudications.

VII – Deux parcours : migration temporaire ou intégration

La victoire de l'intégration

La migration temporaire peut suffire à des paysans-maçons qui la pratiquent quelque temps puis retrouvent leur activité initiale d'agriculteur. Certains épousent des filles de maçons mais la majorité se

²⁹ Archives départementales (série 2 O) ; archives municipales (série 1M et 2 M).

³⁰ Archives départementales de Charente-Maritime (série 2 O).



marient avec des femmes du milieu paysan, filles de journaliers, de domestiques ou de cultivateurs. Ainsi Jean Debiais, né à Darnac (87), a travaillé à Usseau (79) en 1859, puis à Rochefort en 1860 et 1862 (livret du 8 mars 1857). Il revient ensuite vivre à Darnac, s'y marie en 1866 avec une fille de journalier. Il décèdera dans sa commune en 1911.

Mais la migration définitive devient très majoritaire au XIX^e siècle.

	Migrations définitives	Temporaires	Sans information
Rochefort	61 %	27 %	9 %

Nature des migrations aux XVIII^e et XIX^e siècles à Rochefort

Après une ou plusieurs saisons de migration temporaire, le maçon se marie et s'installe dans la commune où il travaille. Il interrompt alors définitivement sa mobilité saisonnière. Il acquiert une stabilité géographique qui se double d'une mobilité sociale au sein du lieu d'installation. Là où le maçon se fixe, là il bâtit, au sens propre évidemment mais tout autant au sens figuré.

Il peut d'ailleurs se marier dans sa commune de naissance ou dans une commune proche puis s'installer avec son épouse dans sa commune d'accueil. Ainsi : Jean-Baptiste Dardant, né à Rancon (87), se marie-t-il à Balledent (87) en 1859 avec Jeanne Lavalette, fille de cultivateur. Le couple demeure à Moëze en 1896, puis à Rochefort en 1906, au n° 9 rue du Rocher.

Cependant le maçon rencontre majoritairement sa future épouse dans sa commune d'accueil. Il se marie le plus souvent avec une femme de milieu modeste : fille de cultivateurs, de journaliers et ou domestiques. Ces femmes favorisent l'insertion des migrants dans le territoire d'accueil en leur ouvrant leurs réseaux familiaux, en ayant des enfants nés et éduqués hors de Basse-Marche. Elles ont vaincu l'appréhension ou la peur devant « *l'étranger de l'intérieur* » pratiquant un « *parlange* » différent, vivant entre hommes et exerçant un métier de bâtisseur.

De nombreux ex-migrants coupent progressivement les liens avec leur territoire d'origine et n'y reviennent que pour assister aux grands événements familiaux. Parfois même, pour vendre les biens qu'ils y possédaient, certains se contentent de mandater les membres de leur famille restés au pays. Il est vrai qu'il leur faut alors affronter le spectacle de hameaux complètement abandonnés, de maisons qui s'écroulent, de villages qui se vident. En Basse-Marche l'exode rural a pris la voie des migrations maçonnantes.

Une nouvelle lignée de reproduction sociale

Paysans de père en fils : telle était la destinée de l'immense majorité des jeunes hommes en Basse-Marche jusqu'au XVIII^e siècle. Au XIX^e, la prédominance de la migration définitive sur la temporaire affaiblit cette chaîne pour en nourrir une autre, celle des maçons, mais sur un autre territoire. Le recensement de 1906 à Rochefort montre que 60% des maçons, tailleurs de pierre ou entrepreneurs de maçonnerie originaires de Basse-Marche mais installés à Rochefort, ont un père qui exerce ces activités contre 32% ayant un père cultivateur, journalier ou colon et 8% ayant un père travaillant dans le bâtiment (carrier, terrassier, plâtrier, couvreur, charpentier...) ou dans l'artisanat. Les pères ont formé leur(s) fils qui eux-mêmes etc. Ils sont dans la norme de la société de cette époque où la mobilité professionnelle est très réduite, ou la reproduction sociale est la règle. En effet si on regarde cette fois la totalité des maçons rochefortais, on constate que 51% ont un père maçon, 23% un père cultivateur et 22% un père soit artisan, soit dans un emploi lié à l'arsenal ou à la mer.

Des conditions et perspectives de vie meilleures



Tous les migrants ne réussissent pas, mais globalement le bilan économique des migrations est positif. Le fait que les migrations définitives aient pris le pas sur les temporaires en est un indice très sûr. Ces migrants n'ont pas été exclus de Basse-Marche, rien ne s'oppose à leur retour dans ce territoire somme toute si proche, si ce n'est le spectre de la misère. Mais au-delà de la question des revenus, il y a sans doute aussi le désir de ne plus vivre dans un territoire marqué par l'archaïsme³¹ et figé par bien des aspects dans le passé. La terre d'accueil offre, elle, quelques perspectives.

Pour rester dans le domaine professionnel, un jeune qui commence son apprentissage peut envisager de se qualifier et donc d'évoluer. À Rochefort, la Bourse du Travail créée en 1900 et logée dans la Vieille paroisse³² organise de la formation professionnelle. C'est M. Ouvrard, tailleur de pierre, qui est chargé des cours de stéréotomie³³ qui se déroulent du 15 octobre au 15 mars, à raison de 6h par semaine. Ils ont un tel succès que deux syndicats écrivent au maire pour demander une extension de la Bourse : ils ne peuvent tenir de réunion sans déranger les cours.

Les syndiqués du Bâtiment ont également accès à la bibliothèque de la Bourse dont les ouvrages les plus anciens portent la marque « Fédération nationale du Bâtiment – Syndicat de Rochefort-s-Mer ». Manuels scolaires, dictionnaires, manuels professionnels, ouvrages des grands auteurs, essais historiques, politiques... sont à leur disposition.

Enfin, si leurs convictions les poussent à cette démarche, ils peuvent adhérer au syndicat de leur branche créé le 28 septembre 1891. En 1901 il regroupe 58 adhérents, 90 en 1902 et 120 en 1907. Ils ont également la possibilité d'agir dans le cadre des prud'hommes pour lesquels leur syndicat a présenté des candidats dès 1894.

VIII – Conclusion

Migrants de l'intérieur, la majorité des Bas-Marchois qui ont rejoint Rochefort et ses environs, se sont intégrés dans ce territoire. Ils ont quitté leur terre natale qui les condamnait à la misère, généralement soutenus par leur réseau familial et villageois et leur nouveau réseau professionnel. Ils ont dû abandonner l'agriculture pour la maçonnerie qu'ils ont apprise sur le tas. Ils n'ont pas rencontré l'Eldorado, ils ont continué à travailler très durement, au péril de leur vie, et seuls quelques-uns ont pu créer une entreprise artisanale. Le fruit de leur travail s'est fondu dans leur nouvel environnement, citadin ou villageois, mais à leur tour ils ont créé de nouvelles lignées professionnelles, de maçons désormais. Les familles qu'ils ont fondées ont participé à leur intégration dans l'Aunis et la Saintonge. Ils ont progressivement abandonné leur marchois natal, découvert de nouveaux paysages, de nouvelles traditions... Les rares fois où ils retournent en Basse-Marche, ils retrouvent leurs villages toujours plus vidés, de plus en plus de maisons abandonnées, et sans doute mesurent-ils intuitivement l'impact sur leur territoire natal des migrations maçonnantes. Mais désormais leur vie est ancrée à Rochefort et dans ses environs.

³¹ Corbin A. Archaïsme et modernité en Limousin. 1845-1880. Marcel Rivière et Cie. 1975.

³² Roccafortis n° 60, septembre 2017.

³³ Art de la découpe et de l'assemblage des pièces en taille de pierre pour construire des éléments architectoniques.

